

2014/6300 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à 21 associations pour un montant global de 510 000 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation de conventions (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 20/01/2014, p. 237)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)